FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la Directive 91/155/CEE de l'UE, telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE - France Français

1. Identification de la substance/préparation et de la personne physique ou morale responsable de la mise sur le marché

PCS Scintillation Cocktail, 4 x 4 L

Numéro de catalogue NPCS104

Symbole(s) de danger

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Swedish Poisons Information Centre:

+46 (0)8 331 231

01 69 35 67 00

Nocif

Type de produit rquide.

Identification de la société/entreprise

Fournisseur GE Healthcare UK Ltd

Amersham Place Little Chalfont

Buckinghamshire HP7 9NA

England

+44 0870 606 1921

Personne qui a mis au point la fiche de sécurité : msdslifesciences@ge.com

France GE Healthcare Bio-Sciences GmbH

Succursale France Parc Technologique Rue René Razel

Saclay

F-91898 Orsay Cedex

2. Identification des dangers

Ve produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

 Classification
 R10

 Xn; R20/21
 Xi; R38

Dangers physiques ou chimiques Inflammable.

Dangers pour la santé humaine Mocif par inhalation et par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation Préparation

 Nom des composants
 Numéro CAS
 %
 Numéro CE
 Classification

 Kylène
 1330-20-7
 60 - 70
 215-535-7
 R10

 Xn; R20/21
 Xi; R38

 Glycol ethers
 1 - 5
 Xi; R36/37/38

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.



Référence 25005361

Date de validation 17 Juin 2009



Page 1 de 6

PCS Scintillation Cocktail, 4 × 4 L NPCS104

Premiers secours

Premiers secours

Inhalation

Transporter la personne incommodée à l'air frais. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pos, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Ingestion

Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Protection des sauveteurs

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Utilisables Non utilisables Risques particuliers liés à l'exposition au produit Utiliser de la poudre chimique sèche, du ${\rm CO}_2$, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Ne pas utiliser de jet d'eau.

repartition de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun

risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Risque lié aux produits de décomposition thermique

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone

monoxyde de carbone

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Kucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions relatives à l'environnement Evitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Grand déversement accidentel

Krrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations face au vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour l'élimination des déchets.



Référence 25005361 Page 2 de 6

Date de validation 17 Juin 2009

PCS Scintillation Cocktail, 4 x 4 L NPCS104

Petit déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant à déchets approprié. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Stockage

Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Matériaux d'emballage

Recommandé

Utiliser le récipient d'origine.

8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Nom des composants

Xylène

Limites d'exposition professionnelle

INRS (France, 6/2006). Absorbé par la peau. Notes: valeurs limites réglementaires indicatives

VME: 221 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Risque d'allergie VME: 50 ppm 8 heure(s). Forme: Risque d'allergie VLE: 442 mg/m³ 15 minute(s). Forme: Risque d'allergie VLE: 100 ppm 15 minute(s). Forme: Risque d'allergie

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Viliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Protection respiratoire

Forter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Protection des mains

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

Protection des yeux

Vtiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées ou aux poussières.

Protection de la peau

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.



Référence 25005361

Date de validation 17 Juin 2009



Page 3 de 6

PCS Scintillation Cocktail, 4 × 4 L NPCS104

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

<u>Aspect</u>

Solubilité

État physiqueCouleur

Odeur

Liquide.

Incolore.

Aromatique.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Propriétés d'explosivité N'est pas considéré comme un produit présentant un risque d'explosion.

Limites d'explosivité Seuil minimal: 1%

Seuil maximal: 7%
Non disponible.

10. Stabilité et réactivité

Matières à éviter Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

matières comburantes

Produits de décomposition

dangereux

🗗 ans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne

devrait apparaître.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Writant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Contact avec la peau Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

Contact avec les yeux Feut causer une irritation des yeux.

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant Résultat Espèces Dosage Exposition **x**ylène DL50 Cutané Lapin >1700 mg/kg 2459 mg/kg DL50 Intra-péritonéal Rat 4300 mg/kg DI 50 Orale Rat DL50 Sub-cutané Rat 1700 mg/kg

Conclusion/Résumé Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Effets chroniques

Cancérogénicité

Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité

Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur le développement

Effets sur la fertilité

Aucun effet important ou danger critique connu.

Kucun effet important ou danger critique connu.

Kucun effet important ou danger critique connu.

Kucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

InhalationAucune donnée spécifique.IngestionAucune donnée spécifique.

irritation

rougeur

Yeux Aucune donnée spécifique.

Organes cibles Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : le sang, reins, foie, tractus gastro-

intestinal, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou cornée.

12. Informations écologiques

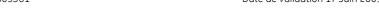
Effets sur l'environnement Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit/composant Test Résultat Espèces Exposition



Référence Page 4 de 6
25005361 Date de validation 17 Juin 2009





NPCS104

PCS Scintillation Cocktail, 4 x 4 L				NPCS104
Kylène	-	Aiguë CL50 8.5 ppm Eau de mer	Crustacés - Daggerblade grass shrimp - Palaemonetes pugio - Adult	48 heures
	-	Aiguë CL50 13500 à 15034 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus - 0.9 g	96 heures
	-	Aiguë CL50 13500 à 19200 ug/L Eau douce	Poisson - Rainbow trout,donaldson trout - Oncorhynchus mykiss - 0.9 g	96 heures
	-	Aiguë CL50 13400 ug/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas - 31 jours - 18.4 mm - 0.077 g	96 heures
	-	Aiguë CL50 13300 à 16114 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus - 1.1 g	96 heures
	-	Aiguë CL50 12000 à 16114 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus - 1.1 q	96 heures
	-	Aiguë CL50 12000 à 13762 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus - 1.1 q	96 heures
	-	Aiguë CL50 8600 à 9591 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus - 0.9 q	96 heures
	-	Aiguë CL50 8500 ug/L Eau de mer	Crustacés - Daggerblade grass shrimp - Palaemonetes pugio	48 heures
	-	Aiguë CL50 8200 à 10032 ug/L Eau douce	Poisson - Rainbow trout,donaldson trout - Oncorhynchus mykiss - 0.6 g	96 heures
	-	Aiguë CL50 3300 à 4093 ug/L Eau douce	Poisson - Rainbow	96 heures
	-	Aiguë CL50 13500 à 16100 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus - 1.1 g	96 heures
Conclusion/Résumé	Non disponible.		-	
Conclusion/Résumé	Non disponible.			
Nom du produit/composant Kylène	<u>Demi-vie aquatique</u> -	<u>Photolyse</u> -	Biodé Facile	<mark>gradabilité</mark> ment
Potentiel de bioaccumulation Nom du produit/composant Vylène	<u>LogP_{ow}</u> 3.18	<u>FBC</u> 24	<u>Poter</u> faible	ntiel

Autres effets nocifs Kucun effet important ou danger critique connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets

₹est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Déchets Dangereux

Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.



Référence



PCS Scintillation Cocktail, 4 x 4 L NPCS104

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale du transport

Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	<u>Classe</u>	<u>Groupe</u> d'emballage	<u>Étiquette</u>	<u>Autres informations</u>
Classe ADR/RID	UN1993	ZÍQUIDES INFLAMMABLES, N.S.A. (xylène)	8	III	<u>₹</u>	-
Classe IMDG	UN1993	FLAMMABLE LIQUIDS, N.O.S. (xylene)	5	III	1	-
Classe IATA-DGR	UN1993	FLAMMABLE LIQUIDS, N.O.S. (xylene)	8	III		-

Informations réglementaires 15.

Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Symbole(s) de danger



Phrases de risque R10-Inflammable

R20/21- Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R38- Irritant pour la peau.

S36/37- Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Conseils de prudence

Contient du (de la) Kylène 215-535-7

Utilisation du produit Applications industrielles.

Mdéterminé. Inventaire d'Europe

Autres Réglementations UE

Code de la Sécurité Sociale, Art.

Kylène

L 461-1 à L 461-7

RG 4bis

Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non Surveillance médicale renforcée concerné

16. **Autres informations**

Texte complet des phrases R citées ₹10- Inflammable. dans les sections 2 et 3 - France

R20/21- Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R38- Irritant pour la peau.

R36/37/38- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 - France

Xn - Nocif Xi - Irritant

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

18 Juin 2009 Date d'impression Date de la précédente édition 18 Juillet 2006

17 Juin 2009 5 Date d'édition Version

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 25005361

Page 6 de 6

Date de validation 17 Juin 2009

